

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A PARIS

du 21 au 24 Avril 1908

Les congrès tenus à Paris n'ont pas, comme ceux de la province, l'attrait des paysages et des monuments nouveaux. Mais Paris est si riche en édifices somptueux, en œuvres d'art, en bibliothèques, qu'on ne peut jamais se flatter d'y avoir tout visité. N'y eut-il d'ailleurs aucun monument à voir, aucun tableau à admirer, aucun volume rare, aucun manuscrit à consulter, les travaux soumis au congrès des Sociétés savantes offriraient encore un intérêt de premier ordre. Aussi bien est-on heureux d'y rencontrer des figures amies toujours les mêmes. Quel charme ne trouve-t-on pas à se raconter mutuellement ses découvertes, à échanger ses vues sur les questions controversées, à s'interroger sur les usages d'autrefois et sur l'interprétation à donner à certains termes tombés en désuétude !

Le programme du congrès est presque toujours le même et pourtant les travaux les plus variés y sont présentés. Ce sont ces travaux que je vais essayer de vous faire connaître en les classant par ordre de matières.

I. — L'instruction publique avant la Révolution comptait déjà de nombreuses mono-

graphies. Chaque année en apporte de nouvelles.

M. l'abbé Baraud, de la Société d'émulation de la Vendée, vient de l'étudier dans le Bas-Poitou. Son enquête lui a permis d'établir, sur documents authentiques, que, de vieille date, cette région était abondamment pourvue de grandes et de petites écoles, de collèges de filles et de garçons. Il est ainsi prouvé une fois de plus que grâce à la sollicitude de l'Église, l'instruction n'a jamais fait défaut dans les campagnes, encore moins dans les villes. Peut-on oublier que le presbytère au XVI^e siècle était un petit monastère et que l'église s'appelait souvent le moultier ?

La petite commune de Castelmoron-d'Albret (Gironde), comprenant trente-cinq maisons, a été pendant deux cent cinquante ans le siège d'une sénéchaussée. Il s'y trouvait une jurade, dont les registres contiennent de nombreux documents sur l'enseignement public, à partir du XVII^e siècle. Pourquoi, dans un si petit pays, y avait-il deux régents ? M. Paul Caraman, de la Société des Archives de la Gironde, va nous le dire, en citant la jurade : « Le régent français a de quarante à quarante-cinq élèves de Castelmoron ou des environs, qui suffisent bien à l'occuper, et le régent latin en a dix-sept de quatre classes différentes. Un régent latin est absolument nécessaire dans une ville, où il y a un sénéchal et une justice ordinaire ». Les habitants de Castelmoron se piquaient d'amour-propre.

La création d'un collège à la Charité-sur-Loire (Nièvre), projetée en 1649, réalisée en 1712, sur les instances de l'évêque d'Auxerre,

ses tribulations en 1793, les subventions données aux maîtres, le régime de la maison, l'uniforme des élèves et enfin l'aliénation des bâtiments en 1830, font l'objet d'un long mémoire de M. Edmond Duminy, de la Société littéraire Nivernaise.

Le collège d'Orange (Vaucluse), fondé en 1573, par le comte Louis de Nassau, au nom de son frère Guillaume le Taciturne, a son historien dans M. A. Yrondelle, professeur de philosophie, qui entre dans les plus minutieux détails sur le personnel, les classes, l'enseignement et les succès.

II. — La Révolution, elle aussi, a été beaucoup étudiée.

M. Veulin présente les cahiers du Tiers-Etat dans l'Eure en 1789.

M. Gabriel Fleury, de la Société historique et archéologique du Maine, décrit le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le district de Mamers (Sarthe), de 1794 à 1802. Il passe en revue l'organisation du clergé, tant constitutionnel que réfractaire, la destruction des signes extérieurs du culte, les poursuites contre les prêtres non assermentés, et conclut en disant que le Concordat fut accueilli comme une délivrance par les populations qui en avaient assez du régime de la séparation.

M. le docteur Cornillon, de Vichy, nous renseigne sur la vente des biens nationaux, biens du clergé, bien des émigrés, à Yzeure, près Moulins (Allier), sur la défiance des amateurs, pourtant peu scrupuleux, sur la somme produite par ces aliénations qui atteignit presque un million.

M. Galland, professeur au lycée de Cherbourg (Manche), nous fait assister aux réunions de la Société Populaire de Cherbourg, dont le culte de la déesse Raison provoqua bientôt la désertion.

M. Thiot, secrétaire de la Société académique de l'Oise, raconte les métamorphoses de la Société des Amis de la Constitution, séante à Beauvais, dissoute le 20 août 1793, reconstituée le 29 août, sous le nom de Société Populaire Révolutionnaire, épurée par plusieurs scrutins éliminatoires, même avant l'arrivée des instructions du Comité de Salut public, empressée à fêter l'Être suprême, puis la déesse Raison, ardente à déchristianiser la ville sous la direction du représentant du peuple, André Dumont, zélée à détruire les sculptures des églises, les statues des saints, les châsses, avec l'aide des sans-culottes, se modelant en tout d'ailleurs sur la Société des Jacobins, dont elle eut la brutale intolérance.

Une autre Société populaire, celle de Honfleur, sut se préserver de certains excès, grâce à la circonspection de Louis-Joseph Taveau, député du Calvados à la Convention nationale, qui se préoccupait avant tout des intérêts communaux, mais n'en vota pas moins la mort de Louis XVI, avec sursis il est vrai. M. Blossier, professeur au collège de Honfleur, n'est pas loin d'admirer ce conventionnel timoré.

A Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne), une Société des Amis de la Constitution compta quatre-vingt-dix membres présents à sa première séance, le 15 novembre 1790. Elle s'affilia aux clubs de Toulouse, Paris,

Auch, et prit une part active à la création du Comité central de Toulouse. Ses idées révolutionnaires ne tardèrent pas à lui aliéner la plupart de ses membres fondateurs. Aussi sa dernière séance eut-elle lieu le 17 avril 1793. C'est à M. Rumeau, de la Société de Géographie de Toulouse, que nous devons ces renseignements.

M. Cheylud, de la Société des Sciences, Lettres et Arts, dite la Haute-Garonne, apporte sur l'école centrale du Cantal des documents qui nous éclairent sur le nombre des élèves, les livres classiques, les laboratoires de physique, de chimie et d'histoire naturelle. Cette création de la première République a eu le même sort que toutes les autres.

III. — L'étude des Cartulaires et des Obituaires offre toujours un grand intérêt.

M. Hector Quignon, professeur au lycée de Beauvais, a signalé quatre obituaires de l'Hôtel-Dieu de Beauvais, l'un terminé en 1282, contenant plus de huit cents noms, un autre achevé en 1380, relatant la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, ruiné au cours des guerres de 1346, un troisième datant de 1677 et le dernier fini en 1756. Les deux premiers sont actuellement aux Archives de l'Oise avec un cartulaire mutilé qui, néanmoins, renferme encore cent chartes.

L'Hôtel-Dieu de Compiègne ne paraît pas avoir conservé ses anciens obituaires, mais il possède encore plusieurs fragments de cartulaire, précieux pour son histoire.

Le *Livre à cinq clous* des Archives municipales de Beauvais a fourni à M. Quignon la matière d'une seconde communication. Ce

manuscrit renferme le *Conseil de Pierre de Fontaines*, mort en 1289, les *Établissements de Saint-Louis*, le *Traité des moralités et philosophies*, et enfin huit chartes dont quatre sont de la même main que les trois ouvrages précédents et les quatre autres d'une écriture différente. C'est vers 1288, d'après M. Quignon, qu'aurait été rédigé le *Livre à cinq clous*.

Disons tout de suite que M. Quignon a encore présenté au Congrès un mémoire sur l'introduction à Beauvais de la saeterie, ou fabrication des étoffes à côtes, velours, etc. Cette industrie était venue d'Arras à Amiens en 1472. C'est d'Amiens qu'elle vint à Beauvais en 1525.

IV: — Les registres paroissiaux ont appelé l'attention de M. Jules Finot, archiviste du Nord, qui en a extrait des notes d'un réel intérêt, pour l'histoire des Pays-Bas et des guerres du xvi^e siècle, sans compter les faits locaux, incendies, pestes, intempéries des saisons, baptêmes de cloches, etc.

Le tableau que nous a tracé, d'après les chroniqueurs de Flandre, M. le docteur H. Coulon, de la Société d'émulation de Cambrai, de toutes les épidémies qui sévirent à Cambrai, est vraiment effrayant. Du x^e siècle au xvi^e siècle, la lèpre atteignit un si grand nombre d'habitants qu'il fallut fonder plusieurs asiles pour les recevoir.

Nous avons dans la description, que nous a faite M. Coquelle, de la maladrerie de Janval, près Dieppe, un aperçu de ce qu'étaient ces refuges où l'on entraît sans espoir d'en sortir.

La peste, nous dit M. Coulon, a semé l'épouvante et la mort à Cambrai à plusieurs reprises, notamment en 1036, où l'histoire la mentionne pour la première fois, en 1094, où elle fit dix-huit mille victimes, et en 1129, où le chiffre des victimes atteignit encore quinze mille.

Les diverses phases d'un tremblement de terre, qui s'est fait sentir de Beauvais à Vitry-le-François, du 18 au 30 mai 1756, ont été exposées tout au long par M. Thiot, secrétaire de la Société académique de l'Oise. A Bonvillers, près Breteuil, les maisons furent secouées d'une façon épouvantable. On eut dit que la terre bondissait.

Après avoir parlé des épidémies, venons aux crieurs ou recommandeurs des morts, appelés encore réveilleurs, clocheteurs et cloqueteux en Picardie. Leur rôle consistait à parcourir les rues, la nuit, en agitant une clochette et en psalmodiant d'une voix lugubre :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés.
Pensez à la mort.

Les cloqueteux, nous dit M. Paul Flobert, secrétaire général de la Société du Vieux papier, les cloqueteux remontent au XII^e siècle. Jusqu'au XVII^e, chaque ville avait le sien. La frayeur qu'il inspirait l'a fait peu à peu supprimer.

V. — Les trouvères, chroniqueurs et célébrités de tous genres ont eu leurs biographes au congrès.

M. Guesnon, à qui l'on doit de nombreux

mémoires sur l'Artois, nous a fait connaître Courtois d'Arras, auquel on attribue *la Parabole de l'Enfant Prodigue*, dramatisée et adaptée à des personnages artésiens, vers 1228 ; l'excellent musicien poète, Perrin d'Angicourt, vraisemblablement originaire de l'Oise ; Cardon de Croisilles, qui écrivait ses poésies galantes de 1234 à 1239 ; Jean de Neuville, vivant en 1242 ; Oède de la Couroierie, parisien, clerc du comte d'Artois, décédé en 1294.

M. Lesort, archiviste d'Ille-et-Vilaine, a précisé quelques dates de la vie du chroniqueur Enguerrand de Monstrelet, échevin de Cambrai en 1436, se disant écuyer en 1447, prévôt de Cambrai en 1449. Le 11 mai 1450, Monstrelet arrivait de Rome, où il était allé pour les affaires de la ville. Il avait alors cinquante ans.

Les funérailles d'Henri II d'Orléans, duc de Longueville, mort le 17 mai 1663, ont été décrites par M. Etienne Deville, de la Société libre de l'Eure, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine. C'était le fils d'Henri I^{er}, dont M. le baron de Bonnault nous a narré si finement les aventures.

De M. Joseph Durieux, de la Société historique et archéologique de Périgord, nous avons eu de fort curieux documents sur Gabriel-Jacques de Salignac-Fénelon, marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque de Cambrai, auprès duquel se passa son enfance.

M. le comte de Saint-Saud, de la même Société historique du Périgord, analysant les archives de trois familles, les Donissan de Cibran (Bordelais), les La Roussie de la

Ponyade (Périgord), les du Vergier de La Roche-Jacquelein (Poitou), nous a montré, une fois de plus, quelles ressources offraient les archives seigneuriales pour l'histoire de France.

Certains historiens ont avancé, qu'avant de se fixer à Genève, Calvin avait séjourné dans le Vexin aux environs de Magny et qu'il y avait écrit son *Institution Chrétienne* et fait de nombreux prosélytes. M. E. Graves, de Mantes, qui a suivi Calvin à la trace, de Noyon à Genève, en passant par l'Agénois et l'Angoumois, n'a pas trouvé place pour un séjour du farouche réformateur dans le Vexin, entre le 4^{er} novembre 1503 et le commencement de 1533, date de son arrivée en Suisse.

Les *Mémoires de Madame de Mornay* lui ont démontré que la réforme ne fut introduite dans le Vexin qu'à partir de 1556, par la famille du Bec-Crépin, venue de la Brie, et installée à Bourry, par Georges du Bec-Crépin, seigneur du lieu, et à Buhy par sa sœur Françoise, femme de Jacques de Mornay, père de du Plessis.

VI. — Toutes ces notes biographiques n'ont qu'une importance secondaire à côté de deux études très soignées de M. Joseph Depoin, membre correspondant de notre Société ; la première traite de l'origine des Comtes du Vexin, d'Amiens et de Valois, issus de Gautier I^{er}, fils de Liégarde de Vermandois, et la seconde de la famille de Robert-le-Fort. Des mémoires de ce genre ne s'analysent pas. Il faudrait les reproduire en entier.

Une notice fort intéressante et très documentée est celle qu'a présentée M. l'abbé Meister, curé d'Halloy, sur la confrérie de Saint-Jean l'Évangéliste, fondée dans l'église Saint-Pierre de Beauvais en 1275, sous l'épiscopat de Renaud de Nanteuil, au lendemain de l'inauguration du chœur de la nouvelle cathédrale. M. l'abbé Meister en donne les statuts, en suppute les revenus, en expose l'organisation et le fonctionnement au XIV^e siècle. Hélas ! tout, ici-bas, tend à la décrépitude. La confrérie de Saint-Jean était bien déchue de sa splendeur, quand la Révolution l'a supprimée.

À côté de si beaux travaux, ma note sur une élection d'évêque à Laon, à la fin XIII^e siècle, devait paraître bien modeste. Les dates qu'elle précise ont cependant fait plaisir à M. Delisle. Il a trouvé que la moindre rectification apportée aux listes de la *Gallia Christiana* méritait des remerciements.

M. l'abbé Arnaud d'Agnel a donné, sur la politique du roi René envers les juifs de Provence, des renseignements qui ne manquent pas de piquant. La tolérance et la bonté, dont ce prince fit preuve envers les enfants d'Israël, avaient leur raison d'être, au point de vue économique. Les juifs étaient les facteurs obligatoires des grands négociants chrétiens et les banquiers des cultivateurs toujours à court d'argent.

Grâce à un mandement de François I^{er}, qui ne figure pas dans le catalogue des actes de ce monarque, M. Étienne Deville nous renseigne sur les origines du Havre. Ce mandement, donné à Amboise, le 1^{er} mai

1518, a trait à une donation de 7,000 livres tournois, prélevées sur les sommes recueillies des communautés des villes du pays normand et destinées à la construction du grand port commerçant à l'embouchure de la Seine.

VII. — Il y a maintenant une sous-section de linguistique à la section de Géographie. M. Gellée, de la Société Académique de l'Oise, y a fait une communication sur le vocabulaire de la commune de Mureaumont, canton de Formerie.

M. le chanoine Corblet a bien rédigé un dictionnaire du patois picard, mais beaucoup trop de mots lui ont échappé, chaque village ayant son idiome.

La Société de Graphologie a voulu, elle aussi, attester son existence. C'est Madame Blanche Rey qui l'a représentée. Elle a montré, d'après les écritures de Mesdames de Sévigné, de Maintenon, du Chastellet, Rolland et de Charlotte Corday, la ressemblance que l'intelligence, l'esprit et le charme donnent à ces graphismes et la différence que chaque caractère distinctif et particulier imprime dans l'écriture. La méthode ne manque pas d'originalité. Reste à savoir si l'on peut s'y fier. Les idées préconçues jouent un si grand rôle dans les appréciations.

VIII. — L'archéologie offre plus de garanties, surtout lorsqu'elle s'appuie sur des documents authentiques.

Au cimetière de Muids (Eure), la monnaie la plus récente qui ait été trouvée est de Gordien le Pieux. M. Augerand, de la Société

d'études de Louviers, en conclut que, Gordien ayant été assassiné l'an 243 de notre ère, ce doit être vers cette date qu'a été détruite la villa de Muids.

Une chasuble, provenant de l'abbaye de Chelles, a été attribuée par M. l'abbé Bonno, de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins, à la fin du xv^e siècle, d'après les données de l'art décoratif.

Le bas-relief qu'a décrit M. le chanoine François Durand, de l'Académie de Nîmes, représente saint Léonard délivrant un prisonnier du nom de Gaspar. Ce bas-relief est daté de 1333.

Le culte de sainte Clotilde aux Andelys, dont nous a entretenus M. Léon Coutil, remonte à la fondation d'un monastère de la sainte reine en cette ville. On en suit l'histoire à travers les âges.

Le sarcophage de sainte Quitterie, sur lequel M. de Montégut apporte une notice, est conservé dans la crypte du Mas-d'Aire (Landes). Cette sainte, à côté de laquelle figure un chien, sur un diptyque d'ivoire, passait pour guérir la rage.

M. le comte de Saint-Saud a relevé les inscriptions de pierres tombales du xvi^e siècle et du xvii^e venant de l'ancienne église du Boismé (Deux-Sèvres). C'est une bonne contribution à l'histoire à raison des noms et des dates qui y sont consignés. Il faut en dire autant des inscriptions du moyen-âge et des temps modernes que M. l'abbé Nicolas, de la Société d'Archéologie lorraine, a recueillies à Juvigny (Meuse) et aux environs, notamment dans les églises d'Avioth et Montmédy.

M. le docteur le Blond, président de la Société Académique de l'Oise, a fait part de ses observations sur une centaine de monnaies gauloises provenant de trois centres de trouvailles dans l'Oise, le Mont-César de Bailleul-sur-Thérain, Saint-Maur-en-Chaussée et Montjavoult. La comparaison de ces monnaies avec celles qu'a livrées la forêt de Compiègne, permet de préciser les types les plus fréquents du pays des Bellovaques et de les distinguer des monnaies des peuples voisins, Suessions, Ambiens, Vellocasses.

M^{me} Louis de Sarrau d'Allard, de la Société de la Haute-Auvergne, a communiqué au Congrès une ordonnance datée du 27 mai 1525 et relative à une prise de corps contre Charles Conches (d'Aurillac). Conches avait été condamné à être pendu, pour avoir dérobé deux marcs six onces d'argent à la châsse de saint Géraud. En attendant l'exécution de la sentence, on l'avait gardé dans les prisons de l'abbaye de Saint-Géraud, d'où il venait de s'évader. On ne l'aurait pas traité plus sévèrement s'il avait volé la châsse entière. Aujourd'hui on lui ferait grâce.

Le congrès touchait à sa fin, lorsque notre ancien président, si laborieux et si dévoué, est venu offrir ses deux dernières études, l'une concernant le mercure de Condren (Aisne), et l'autre la perforation du silex. Ces deux mémoires, dont nous avons apprécié l'importance, ont valu à leur auteur de particulières félicitations.

Beaucoup d'autres travaux seraient à signaler. J'ai dû me borner à ceux qui rentrent dans le cadre de nos recherches ou qui intéressent spécialement notre région.

Cette énumération, déjà bien longue, fait assez ressortir les avantages et les satisfactions que procure par lui-même le congrès des Sociétés savantes. Si la politique en est bannie, l'histoire y enregistre des conquêtes et les plus agréables relations y sont entretenues.

E. MOREL.
